



LE LIEN DES SAINT-LAURENT DE FRANCE

Bulletin de liaison de l'Association nationale des Saint-Laurent de France

N° 51 - décembre 2015
www.saintlaurent.info



Les membres du conseil d'administration et l'équipe de l'association locale Saint-Laurent 2016 © Photo Yvan Marcou

Sommaire :

**Réunion du conseil d'administration
des 20 et 21 novembre 2015
à Saint-Laurent-de-Chamousset**

Délégation Générale
Tél. : 0467 440376
saintlaurent.info@orange.fr

Le mot de la présidente



Chers Saint Laurentais, Laurentaises, Laurentins, Laurentines, ...

Une année 2015 qui se termine et qui restera dans notre mémoire collective comme celle qui aura plongé dans la douleur de nombreuses familles à qui nous pensons affectueusement et notre société dans de nombreux questionnements en matière de sécurité et du vivre ensemble, du fait des événements meurtriers qui se sont produits en janvier et en novembre sur Paris. Devant l'ampleur des victimes, 2015 restera comme la période qui nous a révélé brutalement que nous étions et que nous sommes des cibles potentielles d'une guerre asymétrique qui s'est déplacée et qui peut frapper de manières insidieuses les démocraties partout sur la planète.

J'ose espérer que les moyens mis en place pourront prévenir de tels actes et repousser cette inquiétude résiduelle qui nous habite malgré ce besoin de nous prouver que nous sommes « debout » dans un Pays où des règles de notre société existent, étant rappelées dans la « Charte des droits et des devoirs du Citoyen français ».

Malgré cela, heureusement que la vie nous offre des moments heureux et chaleureux comme ceux qui prédominent tous les ans lors des rencontres des Saint-Laurent de France.

Ainsi notre dernier rassemblement à Saint-Laurent-de-Cerdans n'a pas failli à cette tradition et cette courte mais mémorable immersion en Pays catalan nous aura démontré, si besoin était, que l'esprit des Saint-Laurent de France est toujours bien vivant.

Si le côté festif prédomine, il n'en demeure pas moins que ces rencontres intergénérationnelles sont le ferment, voire le socle, d'échanges riches en solidarité et en convivialité, qui demeurent des valeurs qui nous animent, bien qu'elles aient tendance à se déliter dans notre société soumise à une mondialisation effrénée et à des échanges incessants d'amitiés virtuelles au moyen de nos réseaux sociaux.

Le conseil d'administration qui s'est tenu les 20 et 21 novembre 2015 à Saint-Laurent-de-Chamousset, nous a permis de rencontrer l'équipe de l'association locale Saint-Laurent 2016, parfaitement soudée et opérationnelle autour de leur maire Pierre Varliette et de son président Gérard Broully. L'organisation du prochain rassemblement en est au stade de la touche finale et le programme présenté laisse augurer une manifestation d'un grand cru. Nous remercions Monsieur le maire et tous les membres de cette équipe pour l'excellent et remarquable accueil qu'ils nous ont réservé durant ce séjour dans leur belle et agréable ville.

Alors en ce début d'année 2016, je formule le souhait le plus cher, comme le dit un proverbe occitan, que « si nous ne sommes pas plus, que nous ne soyons pas moins » à nous retrouver fin juillet en Pays des Monts du Lyonnais à Saint-Laurent-de-Chamousset, 20 ans après le rendez-vous de 1996, pour vivre ensemble le 26^e rassemblement des Saint-Laurent de France.

Meilleurs vœux à toutes et à tous, à bientôt, et que vivent les Saint-Laurent de France.

Amicalement.

Marie-France Corvest

Présidente de l'Association nationale des Saint-Laurent de France

Conseil d'administration des 20 et 21 novembre 2015 à Saint-Laurent-de-Chamousset

Ordre du jour :

- 1 - Point sur le dernier rassemblement ;
- 2 - Point sur la dernière assemblée générale ;
- 3 - Point sur l'affiche du dernier rassemblement ;
- 4 - Point sur la vidéo du dernier rassemblement ;
- 5 - Point sur le prochain rassemblement ;
- 6 - Point sur le Lien N° 50 ;
- 7 - Point sur les finances de l'association ;
- 8 - Point sur le renouvellement du CA avant le 9 juillet 2022 ;
- 9 - Point sur les panneaux d'entrée de ville ;
- 10 - Point sur le site Internet et FaceBook ;
- 11 - Prochaines réunions du CA ;
- 12 - Prochains rassemblements ;
- 13 - Questions diverses émises par Laurent Garaté :
 - 13-1 - Est-il nécessaire actuellement d'avoir un prestataire qui maintienne le site internet à jour à l'instant "T" toute l'année ?
 - 13 - 2 - Quel contrat avons-nous avec Image Plus et pour combien d'année ?
 - 13 - 3 - Que possède actuellement l'association nationale au niveau matrices et des différents sites internet ?
 - 13 - 4 - Comment pourront adhérer à l'association nationale les Saint-Laurent que fusionnent ?

Étaient présents : Pierre Reynaud, Jean-Pierre Lapeyre, Marie-France Corvest, Chantal Rubin, Louis Nomdedeu, Ginette Decultieux, Jocelyne Dersigny, Franck Esnouf, Bernard Augagneur, Danielle Pineau, Josette Lo A Tjon, Laurent Garaté, Géraldine Bricchi, Yvan Marcou, Pierre Varliette, Gérard Brouilly.

Absent excusé : David Garaté.

1 - Point sur le 25° rassemblement : (Pierre Reynaud) :

Le programme proposé était bien au rendez-vous: Vivre nature, vivre musique, vivre festif, vivre patrimoine, culture et traditions catalanes, vivre monuments et curiosités, vivre sportifs, vivre historique. À cette invitation d'incitation à vivre plusieurs vies 36 délégations, soit 1 104 participants, ont répondu présent, accueillies par Agnès Barbier, présidente de l'association locale et son équipe ; Puis tout s'est enchaîné, tourisme, foire-exposition, restauration, carnaval d'été, fête de l'ours, messe solennelle, chevaux camarguais, inauguration de la stèle, enfin musique et traditionnelles danses catalanes, la sardane, sans oublier les espadrilles.

Servi par une météo exceptionnelle, l'ensemble du dispositif concentré sur une zone réduite permettait de maintenir un contact permanent entre participants.

Bilan financier.

Poste analytique	Dépenses €	Recettes €	Solde €
Animations	12 350,19	2 047,00	-10 303,19
Assurances	3 317,15	0,00	-3 317,15
Frais bancaires	54,70	0,00	-54,70
Buvette	15 580,79	25 719,32	10 138,53
Cadeau	55,00	0,00	-55,00
Voyages	3 907,00	6 810,00	2 903,00
Dons - Sponsors	0,00	1 098,00	1 098,00
Exposants	959,90	2 310,00	1 350,00
Hébergements	6 532,07	13 045,75	6 513,68
Logistique	35 278,70	850,00	-34 428,70
Publicités	2 727,24	5 320,00	2 592,76
Alimentation	64 153,54	81 331,00	17 177,46
Subventions	3 000,00	19 300,00	16 300,00
Total	147 916,28	157 741,07	9 824,69

Le bilan fait apparaître un excédent de 9 824,69 €. Dans ce contexte, à chacune des 9 associations qui étaient présentes bénévolement avec 200 de leurs membres, les organisateurs ont tenu à verser une petite rétribution symbolique de 150,00 €. Un montant de 3 000,00 € a été restitué à la commune qui l'avait alloué, au départ, pour l'organisation du rassemblement.

Saluons la présence à ce rassemblement des autorités : Mme la secrétaire d'État et conseillère départementale Ségolène Neuville, Mme la préfète Josiane Chevalier, M. le sous-préfet de Céret Gilles Giuliani, M. le député Pierre Aylagas, M. le conseiller départemental Alexandre Reynal, M. le président de la Communauté de communes René Bantoure, Mmes. et MM. les élus de notre canton.

Quelques chiffres :

Hébergements :

Collectif sous toile = 146 / Sous leur tente = 63
Camping-caristes = 73 véhicules / En gîtes = 339
Chez l'habitant = 168 / En centre de vacances = 88

Buvettes :

Fûts de bière = 88/ Bouteilles de vin blanc = 90
Blles. de vin rouge = 348 / Blles. de vin rosé = 528

Excursions :

464 personnes ont participé à l'une des 5 excursions proposées.

Restauration : 3 815 repas servis sous le chapiteau.

Vendredi soir = 749
Samedi midi = 732 / Samedi soir = 924
Dimanche midi = 765 / Dimanche soir = 645

La foire-exposition n'a pas reçu les visiteurs extérieurs attendus du fait d'une communication inappropriée au moyen d'affiches et de flyers auprès des offices de tourisme environnants. À l'avenir, il sera nécessaire de préciser sur ces documents que cette manifestation est ouverte à tout le monde gratuitement, car d'indiquer « rassemblement des Saint-Laurent de France » est trop réducteur et semble freiner les visiteurs potentiels qui supposent que cette manifestation est réservée uniquement aux Saint-Laurent de France.

2 - Point sur l'assemblée générale :

Quelques regrets sur la tenue de cette assemblée générale (AG) concernant :

- La tenue même de l'assemblée générale ;
- La projection des présentations non fonctionnelle ;
- Une intervention inappropriée d'un participant d'une délégation à l'encontre du délégué général.

En conséquence, il a été émis de :

- 1 - Ne plus réaliser des AG l'après-midi ;
- 2 - Organiser les AG de telle sorte qu'elles permettent de développer un débat sur les points présentés par le conseil d'administration (CA) ;
- 3 - Ne pas autoriser d'interventions particulières, mais pouvoir apporter des réponses aux questions soulevées par les intervenants mandatés par le représentant officiel et unique de la délégation, munis d'un pouvoir qui lui sera attribué sur signature en début de réunion ;
- 4 - En revanche, afin de gagner en réactivité et en précision de réponses aux délégations, il est vivement conseillé de faire parvenir à la présidente ou au secrétaire, quinze jours avant l'AG, les questions les plus argumentées possibles.

Ces propositions pourraient faire l'objet d'un vote et être adoptées en assemblée générale.

3 - Point sur l'affiche du 25^e rassemblement :

L'affiche du 25^e rassemblement de Saint-Laurent-de-Cerdans est disponible sur commande auprès de la délégation générale suivant bon de commande joint en annexe.

Le prix est de 5 € pour la version papier et de 15 € pour la version plastifiée. Les frais d'expéditions à payer en supplément.



4 - Point sur la vidéo du 25^e rassemblement :

La vidéo d'une durée de 1 h 25, retraçant remarquablement les meilleurs moments du dernier rassemblement est disponible sur commande auprès de la délégation générale suivant le bon de commande joint en annexe.

Le prix est de 20 € plus 7 € de frais d'expéditions.



5 - Point sur le prochain rassemblement :

L'association locale Saint-Laurent 2016 œuvre à finaliser l'organisation du 26^e rassemblement qui se tiendra du 8 au 11 juillet 2016 à Saint-Laurent-de-Cerdans.

Le bulletin d'information regroupant le programme et les fiches d'inscriptions est disponible par téléchargement sur le site internet.



6 - Point sur le Lien N° 50 - septembre 2015 :

Comme décidé en assemblée générale, Lien N° 50 a été diffusé sous version dématérialisée et disponible en téléchargement sur le site Internet. Il a fait l'objet actuellement de 95 téléchargements.

Ce mode de diffusion sera maintenu.

7 - Point sur les finances de l'association nationale :

Le bilan de l'année en cours présenté par la trésorière Chantal Rubin laisse apparaître à la date du 20 novembre 2015 un solde positif de 4 763, 87 €. Les dépenses engagées et à venir laissent entrevoir un solde légèrement négatif en fin d'exercice. Toutefois après le report général de l'existant, le compte de résultat reste positif à hauteur de 43 190,99 €.

8 - Point sur le renouvellement du CA avant 2022 :

L'article 9 des statuts de l'association de l'association nationale stipule que : *L'association nationale est dirigée par un conseil d'administration formé par 11 délégués élus pour 3 ans renouvelables par tiers. Les membres sortants sont rééligibles, mais ne peuvent pas se représenter plus de trois fois consécutives, soit un mandat de neuf années maximum.*

Dans un premier temps il est noté que les membres du CA élus respectivement en 2011-2012 et 2013 enclenchaient une mandature d'une durée maximale égale à 9 ans.

D'autre part, la rédaction de l'article 9 nécessitera une révision en assemblée générale extraordinaire afin de remplacer dans le texte le verbe « **se représenter** » par le verbe « **se présenter** » afin que le sens de la phrase soit en adéquation avec la durée du mandat imposée à neuf années maximum.

Dans cet esprit et afin de permettre le renouvellement des membres du CA, il est souhaité que des candidatures se fassent jour à l'occasion des élections prévues pour le renouvellement mécanique du tiers sortant.

9 - Point sur les panneaux d'entrée de villes:



Il n'y a pas de nouvelles demandes.

10 - Point sur le site Internet et Facebook:

Visiteurs différents en 2015 = 57120 = 4760 par mois.

Nombre de pages lues en 2015 = 227100 = 18925 par mois.

Les pages les plus lues sont celle de l'annuaire des associations. Il est demandé de faire connaître les mises à jour de ces informations.

FaceBook = 289 membres.

11 - Prochaines réunions du conseil d'administration (CA):

La dernière assemblée générale recommande que les déplacements du CA soient limités.

Nos statuts stipulent dans son article 11 que le CA se réunit tous les 6 mois.

L'analyse de la situation et pour des questions de dates, demande que les statuts soient modifiés en écrivant : *le CA se réunit deux fois par an, minimum.* Dans ce cadre une réunion du CA devrait se tenir en fin de l'année N-1 dans la commune qui organise le rassemblement de l'année N. Une autre réunion du CA devrait se tenir dans les quatre mois qui précèdent un rassemblement afin de préparer l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Dans ce contexte et sur invitation de Raymond Mazurat, maire de Saint-Laurent-de-Vaux, la prochaine réunion du CA se tiendra dans cette commune les 1 et 2 avril 2016.

12 - Prochains rassemblements :

2016 - 8 au 11 juillet - SL-de-Chamousset

2017 - 21 au 23 juillet - SL-du-Maroni

2018 - 17 au 19 août - SL-en-Gâtines

2019 - SL-Blangy.

Les dates suivantes seront soumises à discussion lors de la prochaine assemblée générale.

De nouvelles informations devraient nous parvenir afin de cadrer la durée et les coûts de la participation au rassemblement de SL-du-Maroni.

13 - Questions diverses soumises par Laurent Garaté :

13-1 : Est-il nécessaire actuellement d'avoir un prestataire qui maintienne le site internet à jour à l'instant T toute l'année ?

Réponse : Un site Internet qui n'est pas à jour « au jour le jour » et toute l'année ne répond pas à l'attente des internautes et abonnés qui attendent des informations en temps réel. L'actualisation d'un site internet est la base et le credo de l'information dématérialisée des réseaux sociaux. Dans ce cadre le webmaster gère les informations générales et particulières des abonnés et les poste « au jour le jour » sur les pages concernées. D'autre part il renouvelle autant que de besoins les informations liées au fonctionnement de l'association et des membres adhérents. Ensuite il publie « au jour le jour », auprès des abonnés, au moyen de la Newsletter les informations particulières ou générales, avec un renvoi sur la page FaceBook de l'association nationale. De plus, comme pour tout réseau numérique, le webmaster a un rôle de modérateur. C'est-à-dire qu'il filtre et élimine « au jour le jour » les publications ou intrusions parasites ou inamicales. Enfin, il est en mesure de modifier, à la demande ou suivant les besoins, l'architecture du site et d'assurer le développement de rubriques nouvelles ou supplémentaires. En

conclusion, pour être efficace, un site internet doit être fiable et actualisé toute l'année. Par ailleurs, cette charge a été traitée de « chronophage » par Jérôme, directeur de l'office de tourisme du Seignanax, lors du conseil d'administration qui s'est tenu à Saint-de-Gosse les 1 et 2 mai 2015.

13-2: Quel contrat avons-nous avec Image Plus et pour combien d'années ?

Réponse : Il n'y a pas de contrat écrit avec Image Plus. C'est un contrat bilatéral ou convention basée sur la confiance réciproque et la parole donnée entre les parties depuis l'analyse faite en réunion du CA des 16 et 17 novembre 2003 à Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse. Ainsi, il ressortait que la prestation et les tarifs pratiqués par la société As de Trèfle, mandatée par l'association nationale en 2002, ne correspondaient plus à son attente, (chaque intervention étant facturée). Dans ce contexte, le conseil d'administration qui s'est tenu les 5 et 6 avril 2004 à Saint-Laurent en Haute-Savoie, confiait la charge de délégué général de l'Association nationale des Saint-Laurent de France à Yvan Marcou représentant la société Image Plus. Dès lors à compter du 1er juillet 2004, avec un réajustement des prestations et tarifs, il a été demandé à la société Image Plus de préparer un « tuilage » entre l'hébergement géré par As de Trèfle et une offre pour un nouveau site Internet avec un nouvel hébergement, sachant qu'à cette période 19 villes et villages avaient déjà financé la création de leurs pages. Une présentation dynamique de la maquette du nouveau site dévoilé au rassemblement de juillet 2004 avec un cahier des charges tel que celui publié sur le Lien N° 50 – septembre 2015, a été adoptée.

Il est utile de préciser qu'Yvan Marcou, délégué général de l'association nationale, a monté trois dossiers de demande de subventions auprès du ministre du tourisme de l'époque M. Léon Bertrand pour les années 2004 – 2005 et 2006 avec en retour 5 000 et deux fois 12 000 euros versés à l'association nationale des Saint-Laurent-de-France.

13-3: Que possède actuellement l'association nationale au niveau des matrices et des différents sites internet ?

Réponse : Il n'y a qu'un seul site Internet créé au profit de l'Association nationale. www.saintlaurent.info, L'ancien nom de domaine www.asaintlaurentfr.com ayant été abandonné pour un problème de rachat de propriété. Dans ce contexte, l'Association nationale est propriétaire du nom de domaine actuel et elle règle annuellement le prix de l'hébergement. Ainsi elle possède la propriété matérielle du site Internet. À ce stade, il est bon de préciser que les développements informatiques, les vidéos, documents et photos réalisées par Yvan Marcou postés sur le site Internet (près de 2700), relèvent de la propriété intellectuelle et des droits d'auteur avec une cession particulière des droits de reproduction accordés spécifiquement à l'Association des Saint-Laurent de France dans le cadre de sa participation à la reconnaissance et au rayonnement des Saint-Laurent de France. Concernant le logo des Saint-Laurent de France, ce dernier a été déposé à l'IMPI le 26 mars 2009 avec le n° d'enregistrement 09/3639815.

13-4: Comment pourront adhérer à l'association nationale les Saint Laurent qui fusionnent ? (Autel, Vaux)

Réponse : Cette question est prévue d'être abordée à l'occasion de la réunion du conseil d'administration programmée à Saint-Laurent-de-Vaux en avril 2016.



Saint-Laurent-de-Chamousset



Réunion du conseil d'administration le 20 novembre 2015 à Saint-Laurent-de-Chamousset